



## Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 novembre 2017

à 20h30.

### Sur convocation ordinaire du 22 novembre 2017

**Présents** : Christophe MONOT Maire; Raynald STOERCKEL 1<sup>er</sup> Adjoint; Anne VERPEAUX 2<sup>ème</sup> Adjoint ; Francis BORNOT 3<sup>ème</sup> Adjoint, Eric DEBUISSON; Philippe PROST ; Laëtitia GORIUS ; Christine BANET ; Joël THILLIEZ ;

**Absents** : Antoine MUNOZ excusé  
Frédéric CARLOT a donné pouvoir à Francis BORNOT  
Catherine CHAPUIS a donné pouvoir à Laëtitia GORIUS  
Elisabeth LACROIX a donné pouvoir à Anne VERPEAUX

**Secrétaire de séance** : Anne VERPEAUX

Lecture du compte-rendu du 20 septembre 2017 par Laëtitia GORIUS. Approuvé à l'unanimité.

#### 1) Décision du Maire n°6:

Monsieur le Maire informe les conseillers du remboursement de la caution de Madame Sylvie WALCH qui a quitté la maison médicale le 30 septembre 2017 pour un montant de 100.36€.

#### 2) Délibération décision modificative n°2:

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite au remboursement de la caution de Madame Sylvie WALCH, il est nécessaire de faire les opérations suivantes :

Dépense d'investissement 2111 : - 31€

Dépense d'investissement 165 : +31€

Les conseillers appelés à voter approuvent à l'unanimité avec 3 pouvoirs.

#### 3) Délibération autorisation protocole d'accord M Poitout :

Suite aux travaux de réfection de la RD3D et à la création de trottoirs, Monsieur Poitout habitant au 1 rue de l'Ouest a demandé à la commune l'autorisation de faire goudronner son entrée. Les travaux ayant été réalisés par l'Entreprise COLAS, Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer un protocole d'accord afin de demander le remboursement des dits travaux.

Les conseillers appelés à voter approuvent à l'unanimité avec 3 pouvoirs.

#### 4) Délibération inscription à l'état d'assiette destination de coupes affouages 2018-2019 :

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'ONF propose la coupe de bois de la parcelle 7 d'une surface de 5ha66ca. Le volume maximal estimé des portions sera de 30 stères. Les affouagistes auront jusqu'au 30 avril 2019 pour l'abattage du taillis et des petites futaies et le 31 octobre 2019 pour la vidange du taillis et des petites futaies.

Les conseillers appelés à voter approuvent à l'unanimité avec 3 pouvoirs.

#### **5) Délibération demande d'autorisation achat parcelles :**

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'opportunité d'acquérir les parcelles ZE106 et ZE172, boisées jouxtant des terres communales. Celui-ci demande l'autorisation d'effectuer les négociations et de signer tous documents nécessaires en vue de cette acquisition.

Les conseillers appelés à voter approuvent à l'unanimité avec 3 pouvoirs.

#### **6) Délibération rythmes scolaires retour à la semaine de 4 jours :**

Monsieur le Maire informe que les résultats du questionnaire diffusé aux parents d'élèves en fin d'année scolaire pour le maintien de la semaine à 4.5 jours ou le retour à la semaine de 4 jours sont :

- 69% pour le retour à 4 jours en maternelle
- 71% pour le retour à 4 jours en élémentaire

Le vote du conseil d'école par 4 voix pour le retour à 4 jours, 1 voix pour rester à 4.5 jours et 2 abstentions, il en résulte donc que,

Les conseillers appelés à voter donnent un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours.

#### **7) Délibération indemnité du percepteur :**

Le Maire propose d'attribuer 25% du montant des indemnités à Monsieur le Percepteur.

Les conseillers appelés à voter approuvent à l'unanimité avec 3 pouvoirs.

#### **8) Questions diverses :**

- Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux et les entreprises de Marsannay le Bois pour leur venue à la réunion du 18 novembre 2017 permettant d'échanger avec le club entreprendre et la COVATI.
- La commission salle des fêtes doit se réunir le 16 décembre afin de faire une modification du règlement intérieur et d'envisager une réfection des sols sur l'exercice 2018.
- Exceptionnellement les décorations lumineuses du village ne pourront pas être installées, la santé de notre employé communal ne le permettant pas.
- Un conseil communautaire aura lieu à la salle des fêtes à 19 heures le 20 décembre 2017.

Fin de séance à 22h10